Frelon asiatique : aide financière de la ville pour la destruction des nids

La ville d'Osny prend en partie en charge le coût de la destruction des nids de frelons asiatiques, insectes classés "danger sanitaire" de niveau 2 depuis 2012 et qui ne cesse de se développer.

Faites votre signalement en ligne dans l'Espace Citoyens

Dans le cadre de la lutte contre les frelons asiatiques, la commune participe à un remboursement des frais de destruction de nids de frelons asiatiques chez les osnyssois à hauteur de 150 €/nid.

L'ennemi juré des abeilles

C'est en 2004 que la vespa velutina nigrithorax aurait débarqué en France, dans le Lot-et-Garonne plus exactement. Plus connue sous le nom de frelon asiatique, l'espèce n'a pas tardé à se développer et étendre son terrain de chasse.

Elle a fait son apparition dans le Val-d'Oise en 2014 et le nombre de signalements ne cesse d'augmenter. En 2019, ce sont environ 800 nids qui ont été localisés et détruits dans le département et l'on en attend plus de 2 000 en 2020. Cette prolifération met l'apiculture à mal car les abeilles constituent entre un et deux tiers de l'alimentation du frelon asiatique. La mobilisation de tous est donc nécessaire.

Attention, si un nombre important de nids se trouvent en hauteur dans les grands arbres, cette année, 50% des nids se situent dans les haies, à hauteur d'homme !

Ne tentez rien par vous-même : les plus gros nids peuvent contenir jusqu'à 1 500 frelons !

Si vous découvrez un nid de frelon, veuillez contacter les services techniques de la ville. Ils procèderont alors à l'identification de l'espèce de frelons. Si celle-ci est confirmée, vous devrez faire procéder à la destruction du nid par une entreprise spécialisée et signataire de la Charte régionale des bonnes pratiques de destruction des nids de frelons asiatiques.

Liens utiles
Destruction des reines frelons par piégeage de printemps
Liste des entreprises chartées frelons asiatiques